

Compte-rendu du conseil d'école du 07/06/2016

Le troisième conseil d'école du RPI Eyrans-Mazion a eu lieu le mardi 07/06/2016 à 18h00 dans le réfectoire de l'école d'Eyrans.

Etaient présents :

- Les représentants des parents d'élèves
- Mr Bailan, Mme Chasseloup, maires
- Les conseillers municipaux d'Eyrans et de Mazion
- Les membres de l'APE
- Sébastien Beauvilain (référént TAP)
- L'équipe enseignante de Mazion et d'Eyrans
- Cindy Laurent : future enseignante à Mazion
- L'atsem de Mazion

Mr blanchet est excusé

1) Point sur les effectifs de la rentrée 2016

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2016 sont les suivants :

- 9 PS, 11 MS (classe de 20 élèves)
- 9 GS, 13 CP (classe de 22 élèves)
- 9 CE1, 13 CE2 (classe de 22 élèves)
- 15 CM1, 8 CM2 (classe de 23 élèves)

L'effectif total à Eyrans serait de 70 -72 (des arrivées sont attendues)

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre.

Les listes de fournitures seront distribuées et resteront à disposition à la mairie durant l'été.

2) Les sorties de fin d'année

A Mazion :

Les élèves de Mazion visiteront, le 17 juin, la ferme exotique de Cadaujac.

Le 28 juin aura lieu le visionnage du film de l'année, avec les parents, suivi d'un apéritif

Le 5 juillet : un pique-nique est prévu avec les parents et l'association du 3^e âge.

A Eyrans :

La sortie de fin d'année aura lieu le mardi 28 juin au château des énigmes à Pons, sur le thème des pirates.

Le départ se fera vers 9h. Le soir, les parents devront venir chercher leurs enfants à l'école. Ils ne pourront pas compter sur le ramassage car le retour se fera peut-être après le départ du bus. Cependant, le ramassage aura lieu comme d'habitude pour les petits de Mazion. Un mot passera dans les cahiers de liaison avec toutes les explications.

3) Préparation de la kermesse

Une note de service de Mr Kessas, inspecteur de la circonscription, a été reçue. Elle explique les consignes de sécurité à mettre en place le jour de la kermesse en raison du plan Vigipirate. Aucune consigne n'a été donnée par le ministère. Mr l'inspecteur souhaite que ni les directeurs ni les enseignants ne soient en charge de l'organisation.

Il avait été proposé que l'Association des Parents d'Elèves prenne en charge l'organisation. Les entrées et le nombre de personnes présentes doivent être contrôlés.

La kermesse aurait lieu le vendredi 24 juin à 18h30 dans la salle des fêtes de Mazion. Cette salle a une capacité limitée de 300 personnes, c'est pourquoi le nombre d'accompagnateurs par famille doit être limité à 3 personnes (hors enfants du RPI). Un mot est passé dans les cahiers.

Le conseil municipal de Mazion propose de faire la kermesse dans la cour de l'école pour permettre à davantage de personnes de venir, mais l'APE ne peut pas assurer des locaux non louables. Mme Chasseloup se porte alors volontaire pour être responsable. Cependant, la cour de l'école de Mazion est trop petite, la kermesse pourrait avoir lieu dans la cour de l'école d'Eyrans.

Mr Bailan prend la responsabilité de l'organisation et doit voir avec les assurances. La mairie d'Eyrans possède une estrade, elle sera installée le mercredi 22 juin.

Un mot repassera dans les cahiers pour établir la liste de toutes les personnes présentes. Les personnes qui entrent devront être pointées. Des parents volontaires devront contrôler l'entrée.

Il faudrait aussi des volontaires pour décorer, le vendredi après-midi à partir de 14h.

La mairie d'Eyrans propose de prendre en charge l'apéritif. Les mairies s'organisent pour prévoir les tables et les chaises.

4) Présentation du projet d'école

Un projet par école doit être monté pour 5 ans, le prochain sera pour la période 2016-2020. Il s'agit d'un projet d'identifiant des axes particuliers avec des objectifs répondant aux besoins des élèves.

Le nôtre a été soumis à l'inspection mais doit encore être validé par Mr l'inspecteur.

Les axes retenus sont les suivant :

- Langage écrit et oral

Des faiblesses dans la maîtrise du langage, du vocabulaire, la compréhension de texte, la production d'écrits ont été mis en évidence.

Les projets suivants seront mis en place : comité de lecture, journal du RPI, ateliers philosophie pour argumenter, défendre des idées, défi poétique pour créer des textes poétiques.

- Compétences informatiques (TICE)

Un TNI a été installé dans la classe des CM1/CM2 et est très utilisé. Le journal pourra être proposé sous forme numérique. A Eyrans, des tablettes ont été financées par mairie. Elles ont déjà été reçues, et sont à activer pour la rentrée prochaine. L'école dispose de 15 tablettes, 5 par classes ou à rassembler pour mener un projet avec 15 tablettes dans une classe.

A Mazion, l'acquisition d'un deuxième ordinateur avait été envisagée. L'enseignante précise qu'un écran a été installé sur le premier ordinateur par un parent d'élève.

- Situation problèmes mathématiques/scientifiques

Des difficultés à élaborer des stratégies, des raisonnements ont été repérées.

Un projet « rallye problème entre les 4 classes » est proposé : faire créer des problèmes par une classe et transmettre à une autre classe. Ceci permet aux élèves de créer eux-mêmes les problèmes pour se saisir de la situation et réfléchir différemment à la résolution.

- Education Civique et Morale

Des conflits entre élèves ont parfois lieu, surtout chez les plus grands mais aussi chez les petits. Souvent, un problème de communication est à la base du conflit. Une situation de mal être peut en découler, sans pouvoir l'exprimer (élève sans copain, rejeté).

La mise en place de conseils de classe, d'ateliers philosophiques est proposée. Un banc de l'amitié pourrait être installé dans la cour. Il s'agirait d'un banc peint par les élèves. Les enfants qui ne se sentent pas bien pourraient s'asseoir sur le banc et être identifiés par les autres comme ayant besoin d'attention.

- Parcours culturel

Le projet « ronde des arts » sera reconduit, le projet de fresque sous le préau à Eyrans sera relancé, un projet « art du cirque » avec un spectacle de kermesse pourrait voir le jour l'année prochaine.

- Fonctionnement de l'équipe pédagogique

Au sein du RPI Mazion/Eyrans, les rencontres entre enseignantes ne sont pas facilitées par l'éloignement des deux sites. Un axe sera développé afin de multiplier les échanges pour une meilleure coordination dans l'équipe

Des fiches action doivent être présentées au 1^{er} conseil d'école de l'année 2016-2017 pour finaliser ce projet d'école et définir clairement les projets mis en place.

5) Exercice PPMS (plan Vigipirate)

Le PPMS est un document précisant les conduites à tenir en cas de problème : risque nucléaire, d'inondation et intrusion dans l'école. Un exercice de mise en conditions sera réalisé le mercredi 08/06. Il s'agira d'une mise en situation avec les enfants. Afin de ne pas les effrayer, la situation suivante est retenue : un chien qui pourrait être dangereux est entré dans la cour de l'école.

6) Point sur les TAP

Sébastien Beauvilain, référent TAP à Eyrans explique que l'année prochaine, les TAP devraient avoir lieu le mardi et le vendredi à Eyrans.

Le projet jardin serait reconduit avec le même animateur. Le niveau (GS, CP, CE1) est inconnu.

L'organisation resterait la même avec un référent et des animateurs. Le nombre de groupes reste à définir. On ne sait pas qui sera référent.

Le dossier d'inscription a été transmis aux familles et est à retourner à la CCE.

Les parents demandent si, lorsque les enfants d'une fratrie sont sur les deux écoles, les familles doivent envoyer 1 ou 2 dossiers.

A Eyrans, des journées portes ouvertes auront lieu les lundi 27 juin et jeudi 30 juin. Les familles (parents, grands-parents...) sont conviées à venir voir un aperçu des projets menés avec les élèves. Les deux journées sont différentes car les animateurs sont différents sur les deux jours.

Ceci n'a pas lieu à Mazion. Mme Chasseloup demande pourquoi le référent des TAP n'est pas le même à Mazion et à Eyrans. Le manque d'effectif chez les animateurs joue au niveau de la CCE.

Un questionnaire de satisfaction à remplir est mis en place sur le site de la CCE.

La CCE demande quelles activités seraient préférées (même si toutes les demandes ne seront pas honorées).

L'enseignante de Mazion propose de réduire les durées des TAP en 2 x 45 min au lieu d'1h30 pour mieux respecter les rythmes des plus petits.

7) Eyrans : aménagements devant l'école

Des travaux d'aménagement sont prévus devant l'école d'Eyrans pour plus de sécurité. Un parking sera aménagé sur la droite depuis l'école jusqu'au cimetière. Un plateau surélevé sera mis en place au niveau du portail, ainsi qu'une zone 30 (déjà en place). L'arrêt de bus ne change pas. La vigne en face sera reculée, un trottoir/parking sera aménager pour obtenir quelques places supplémentaires.

Les travaux de la ligne d'eau devant l'école ont commencé le 07/06/16.

8) Questions des parents d'élèves :

Les parents d'élèves demandent si des comptes rendus des conseils d'école peuvent circuler. Ce sera fait.

Il a été également demandé si, à la rentrée de septembre, l'accueil des élèves de Mazion pourrait être étalé, comme les autres années. Ceci permettrait aux parents des fratries scolarisées à la fois à Mazion et à Eyrans de pouvoir faire la rentrée de tous leurs enfants.

Melle Laurent propose un accueil des enfants de PS et MS accompagnés de leurs parents, autour d'un café, sur un temps assez large pour que les plus petits puissent se familiariser.